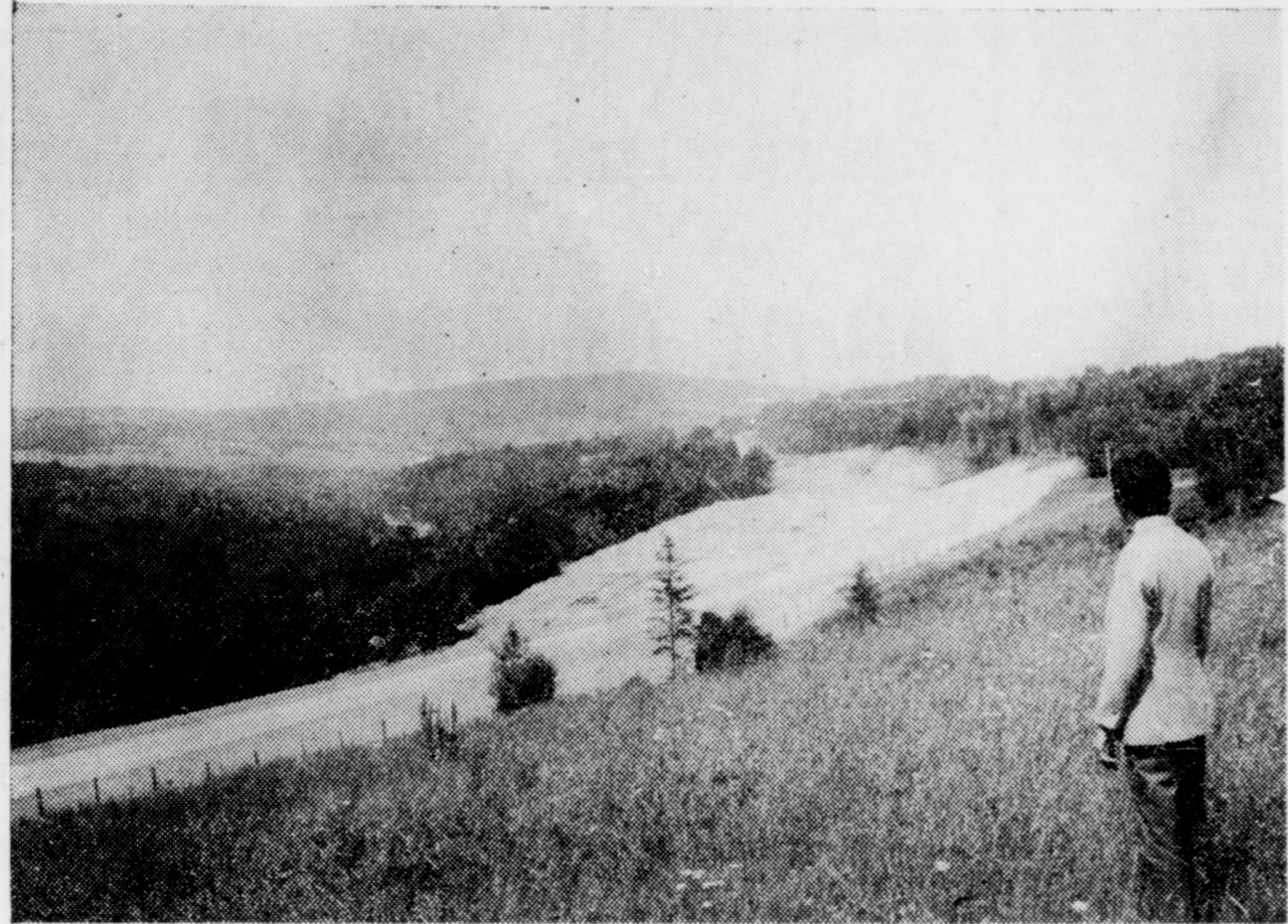
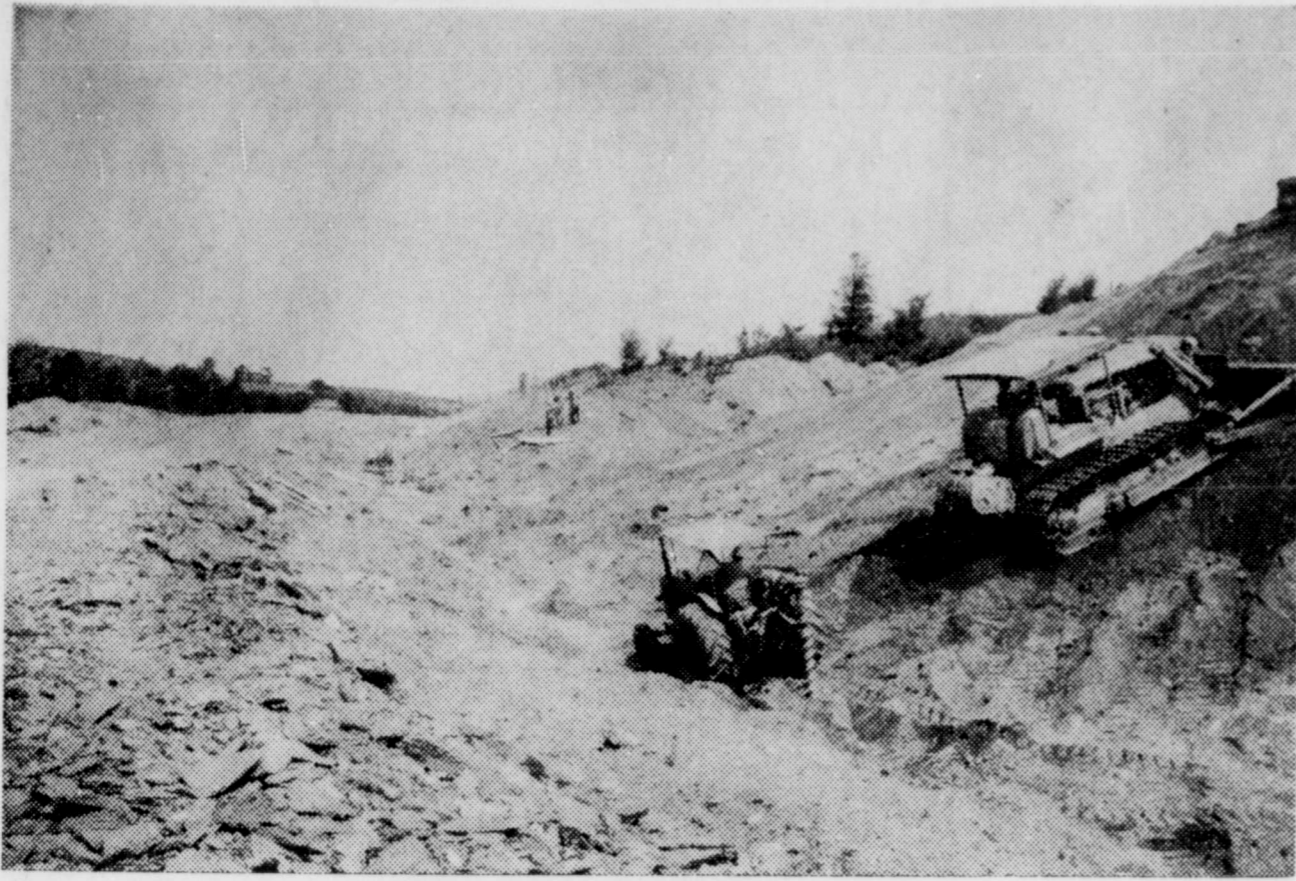


# l'information/sud

Soirée d'information à Sorel

## La libération conditionnelle requiert la collaboration d'un grand nombre de services



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT du nouveau secteur de la route 34, entre Saint-Paul-de-Chester et Notre-Dame de Ham vont bon train et le contremaître en charge de la surveillance nous déclarait hier que le nouveau tronçon de la 34 devrait normalement être ouvert à la mi-septembre. Les travaux se font simultanément aux deux

extrémités du futur tronçon. La photo du haut nous donne un aperçu de la marche des travaux du côté de Saint-Paul. La deuxième photographie nous démontre que les travaux sont plus avancés à l'autre bout, soit du côté de Notre-Dame de Ham. (Photo LeRo).

SOREL (L.B.) — La libération conditionnelle ne concerne pas uniquement le Service national de la libération conditionnelle, mais aussi et en même temps, elle requiert la collaboration du public et particulièrement de tous les services intéressés: tribunaux, institutions pénales, services sociaux, Bien-être social, Centre de Main-d'œuvre, les corps policiers, la presse et le grand public. C'est ce qu'a expliqué M. Jean-Guy Morin, agent responsable de ce service à Granby, lors d'une soirée d'information donnée ces jours derniers au Château des Gouverneurs pour les corps de police, les directeurs d'institutions pénales, les responsables des Centres de main-d'œuvre, de Bien-être social et des services sociaux des régions de Sorel et de Saint-Hyacinthe.

Si nous voulons vraiment protéger la société par la réhabilitation du délinquant, il est fondamental que l'on puisse mettre à la disposition des tribunaux tous les services requis afin de pouvoir rendre des sentences les plus équitables et les plus appropriées aux besoins de chaque délinquant.

Parlant du personnel des prisons, M. Morin a souligné qu'il doit veiller à ce que tous les détenus respectent les règles de l'institution et éviter le favoritisme. On n'enseigne pas à un individu le respect des lois en favorisant ou en permettant la dérogation à ces mêmes lois. Le personnel des institutions pénales doit aider les détenus à découvrir leurs problèmes, à prendre conscience de leur propre besoin, de les soutenir dans leurs efforts de réhabilitation et les orienter dans les moyens à prendre pour s'assurer d'une place convenable dans la société.

Quant au travailleur social, il doit avoir la possibilité de rencontrer le détenu pendant la phase d'incarcération, afin de l'aider à résoudre ses problèmes et à l'assister au niveau de la planification de ses projets de sortie.

Selon M. Morin, les agents du Bien-être social devraient pouvoir eux aussi établir un contact avec le détenu avant sa libération, car ce dernier a parfois besoin d'une aide temporaire et urgente une fois libéré. Il demeure sensible à la manière dont il est reçu. Cette attitude est particulièrement provoquée par le fait que l'ex-détenu vit un sentiment profond d'injustice subi.

M. Morin souligne par ailleurs, que le personnel du service de placement devrait lui aussi pouvoir rencontrer le détenu en institution afin de l'assister au point de vue d'orientation. Plusieurs libérés ont pu dès leur élargissement, s'inscrire soit à des cours ou à un métier, d'autres ont eu la possibilité d'obtenir un emploi dès leur sortie.

**Corps policiers**  
Les corps policiers ont un rôle très important eux aussi à jouer dans le cadre de la réhabilitation d'un détenu ainsi que de la libération conditionnelle, en fournissant des rapports explicites sur la nature et le mode d'exécution du crime commis, en fournissant des informations sur la personnalité du délinquant et le milieu dans le quel il a évolué.

Les policiers doivent faire connaître, s'il y a lieu, les conditions spécifiques à suivre pour s'assurer du succès d'une libération conditionnelle dans un cas précis.

Après l'élargissement d'un détenu, le rôle du policier est d'aider le libéré à avoir une meilleure perception de l'autorité et en particulier de l'autorité policière.

Quant à la presse, elle a pour rôle de sensibiliser le public relativement à sa responsabilité face à ce problème social. "Si la presse accepte d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation du public, elle rendra un service incroyable à ce même public. Elle peut favoriser une meilleure attitude et une plus grande collaboration de tous, précise M. Morin, qui déclare: "la société demeure responsable de la criminalité qui sévit dans ses cadres". Souvent les citoyens refusent d'éclairer la justice. On évite de fournir des informations à nos corps policiers de peur d'être dérangé ou d'avoir à témoigner devant le tribunal. Cette attitude permet aux criminels d'oeuvrer avec plus de facilité.

**Statistiques**  
M. Jean-Guy Morin a donné un aperçu de ce qu'il en coûte à la société lorsqu'un individu est condamné à une peine d'incarcération. Ce coût minimum se situe entre \$5.000 et \$6.000 par année pour maintenir un individu dans une institution pénale. En plus, il faut ajouter les frais de subsistance versés aux familles.

Une étude récente a démontré que 2.284 libérés gagnaient en moyenne \$8.000.000 par année et assuraient la subsistance de 2.472 personnes à charge. Si ces individus n'avaient pas bénéficié d'une libération conditionnelle, il en aurait coûté \$11.000.000 en frais d'exploitation des institutions pénales, en plus des prestations aux familles de ces détenus.

Depuis que la Commission nationale des libérations conditionnelles a été créée en 1959, elle a accordé 26.495 libérations conditionnelles. De ce nombre, 1.464 libérés ont été retournés en milieu carcéral parce qu'ils n'avaient pas respecté les conditions de leur libération conditionnelle et 1.724 ont été retournés au pénitencier parce qu'ils avaient commis d'autres actes criminels pendant leur période de libération conditionnelle. Le taux d'échec total se situe à 10,7 p.c., a souligné M. Morin.

**La presse**  
Quant à la presse, elle a pour rôle de sensibiliser le public relativement à sa responsabilité face à ce problème social. "Si la presse accepte d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation du public, elle rendra un service incroyable à ce même public. Elle peut favoriser une meilleure attitude et une plus grande collaboration de tous, précise M. Morin, qui déclare: "la société demeure responsable de la criminalité qui sévit dans ses cadres". Souvent les citoyens refusent d'éclairer la justice. On évite de fournir des informations à nos corps policiers de peur d'être dérangé ou d'avoir à témoigner devant le tribunal. Cette attitude permet aux criminels d'oeuvrer avec plus de facilité.

Après l'élargissement d'un détenu, le rôle du policier est d'aider le libéré à avoir une meilleure perception de l'autorité et en particulier de l'autorité policière.

Quant à la presse, elle a pour rôle de sensibiliser le public relativement à sa responsabilité face à ce problème social. "Si la presse accepte d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation du public, elle rendra un service incroyable à ce même public. Elle peut favoriser une meilleure attitude et une plus grande collaboration de tous, précise M. Morin, qui déclare: "la société demeure responsable de la criminalité qui sévit dans ses cadres". Souvent les citoyens refusent d'éclairer la justice. On évite de fournir des informations à nos corps policiers de peur d'être dérangé ou d'avoir à témoigner devant le tribunal. Cette attitude permet aux criminels d'oeuvrer avec plus de facilité.

Après l'élargissement d'un détenu, le rôle du policier est d'aider le libéré à avoir une meilleure perception de l'autorité et en particulier de l'autorité policière.

Quant à la presse, elle a pour rôle de sensibiliser le public relativement à sa responsabilité face à ce problème social. "Si la presse accepte d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation du public, elle rendra un service incroyable à ce même public. Elle peut favoriser une meilleure attitude et une plus grande collaboration de tous, précise M. Morin, qui déclare: "la société demeure responsable de la criminalité qui sévit dans ses cadres". Souvent les citoyens refusent d'éclairer la justice. On évite de fournir des informations à nos corps policiers de peur d'être dérangé ou d'avoir à témoigner devant le tribunal. Cette attitude permet aux criminels d'oeuvrer avec plus de facilité.

Après l'élargissement d'un détenu, le rôle du policier est d'aider le libéré à avoir une meilleure perception de l'autorité et en particulier de l'autorité policière.

Quant à la presse, elle a pour rôle de sensibiliser le public relativement à sa responsabilité face à ce problème social. "Si la presse accepte d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation du public, elle rendra un service incroyable à ce même public. Elle peut favoriser une meilleure attitude et une plus grande collaboration de tous, précise M. Morin, qui déclare: "la société demeure responsable de la criminalité qui sévit dans ses cadres". Souvent les citoyens refusent d'éclairer la justice. On évite de fournir des informations à nos corps policiers de peur d'être dérangé ou d'avoir à témoigner devant le tribunal. Cette attitude permet aux criminels d'oeuvrer avec plus de facilité.

Après l'élargissement d'un détenu, le rôle du policier est d'aider le libéré à avoir une meilleure perception de l'autorité et en particulier de l'autorité policière.

Quant à la presse, elle a pour rôle de sensibiliser le public relativement à sa responsabilité face à ce problème social. "Si la presse accepte d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation du public, elle rendra un service incroyable à ce même public. Elle peut favoriser une meilleure attitude et une plus grande collaboration de tous, précise M. Morin, qui déclare: "la société demeure responsable de la criminalité qui sévit dans ses cadres". Souvent les citoyens refusent d'éclairer la justice. On évite de fournir des informations à nos corps policiers de peur d'être dérangé ou d'avoir à témoigner devant le tribunal. Cette attitude permet aux criminels d'oeuvrer avec plus de facilité.

Après l'élargissement d'un détenu, le rôle du policier est d'aider le libéré à avoir une meilleure perception de l'autorité et en particulier de l'autorité policière.

Quant à la presse, elle a pour rôle de sensibiliser le public relativement à sa responsabilité face à ce problème social. "Si la presse accepte d'oeuvrer dans le domaine de l'éducation du public, elle rendra un service incroyable à ce même public. Elle peut favoriser une meilleure attitude et une plus grande collaboration de tous, précise M. Morin, qui déclare: "la société demeure responsable de la criminalité qui sévit dans ses cadres". Souvent les citoyens refusent d'éclairer la justice. On évite de fournir des informations à nos corps policiers de peur d'être dérangé ou d'avoir à témoigner devant le tribunal. Cette attitude permet aux criminels d'oeuvrer avec plus de facilité.

Les travaux seraient complétés en septembre

## Construction d'une section de près de cinq milles sur la 34

par Roger LEVASSEUR

VICTORIEVILLE — Depuis le premier juin, les travaux de construction de la nouvelle route 34, qui évitera le village de Saint-Paul de Chester, ont repris. On sait qu'à cause de difficultés propres à la compagnie Simard et Beaudry qui exécute ce contrat, les travaux ont été interrompus pendant une période d'un mois.

Une visite sur les lieux et une rencontre avec le contremaître

en charge des activités nous ont permis de constater hier que tout se déroule normalement. Selon le contremaître, les travaux devraient être complétés vers le 15 septembre de la présente année. On sait qu'il s'agit d'un contrat d'environ \$700.000.

De la machinerie lourde est en service de même qu'une quinzaine d'hommes.

Les travaux se font simultanément dans les deux extrémités du nouveau tronçon d'une longueur totale de quatre milles

et demi. Toutefois, l'extrémité du côté de Notre-Dame de Ham est plus avancée que l'autre. Le contremaître Fortin nous a expliqué que cette extrémité pressait plus que l'autre et que de plus la terre devant entrer dans la nouvelle route se trouve tout près de ce bout.

**Asphaltage**

Si le nouveau tronçon de la route 34 sera vraisemblablement ouvert à la circulation vers le 15 septembre, l'asphaltage de la nouvelle route ne se fera probablement que l'été prochain. Dans le contrat de \$700.000 de Simard et Beaudry, l'as-

phaltage de la route n'est pas compris.

**Belle amélioration**

Les automobilistes seront très heureux de pouvoir emprunter cette nouvelle route. En effet, sur cette section de la route 34, on a un peu l'impression de faire un voyage dans des montagnes russes, tellement la route est sinueuse et cahoteuse. De plus, à la sortie de Saint-Paul, pour quelques milles en direction de Notre-Dame, la route n'est point asphaltée. C'est à notre connaissance le seul bout de la route 34 non asphalté entre Saint-Célestin et Lac-Mégantic.

Survenu à Princeville

## Les policiers enquêtent sur un vol de motocyclette

PRINCEVILLE (G.A.B.) — M. Gilles Meunier de Princeville s'est fait voler sa motocyclette et une enquête est en cours pour retracer l'auteur. Le jeune homme avait laissé sa moto dans la cour de la résidence de ses parents, rue St-Henri, pour faire une sortie en automobile. Lorsqu'il revint deux heures plus tard, sa motocyclette n'était plus là où il l'avait laissée. Il était environ minuit et personne n'a eu connaissance du vol.

Le directeur du service de la police de Princeville, M. Jac-

ques Rivard, a ouvert des enquêtes sur sept accidents de la circulation durant le mois de juin. Ces accidents ont fait sept blessés et causé des pertes matérielles pour \$7.425. Les sept personnes blessées étaient impliquées dans un même accident survenu sur le boulevard Baril. Des enquêtes se poursuivent dans le cas de vols commis au cours des mois derniers; une partie de ces vols a déjà été "éclaircie", la marchandise ayant été retrouvée et les auteurs arrêtés et traduits en cour où ils ont reçu leurs sentences.

## 465 inscriptions sur les terrains de jeux de Warwick

WARWICK (B.A.) — Le nombre des inscriptions aux terrains de jeux de Warwick se chiffre à 465. L'âge de ces enfants varie entre 4 et 14 ans.

Dix moniteurs et monitrices ont été engagés pour les divertir. Trois d'entre eux ont été affectés à la piscine, un moniteur et deux assistants au terrain de

camping, et quatre sur le terrain de jeux proprement dit. On nous a déclaré hier qu'une ligue de balle molle serait mise sur pied sous peu afin de satisfaire au désir des enfants. Un rallye de bicyclettes a également été organisé pour aujourd'hui. La monitrice en chef du terrain de jeux est Mlle France Provencher.

Durant la période des vacances

## L'hôpital de Nicolet se limitera aux cas d'urgence

NICOLET (R.L.) — Les admissions à l'hôpital Christ-Roi, de Nicolet, se limiteront aux cas d'urgence seulement à compter du 9 juillet. Cette mesure a été annoncée hier, par la direction de l'hôpital qui expliquait que cela lui permettra de mieux coordonner les vacances annuelles à ses employés durant la saison estivale.

De plus, comme le faisait remarquer Rév. Soeur Jeannette Boisvert, supérieure de l'institution hospitalière, cette mesure

coïncide avec les travaux de réfection extérieure de l'hôpital qui se poursuivent depuis le mois d'avril dernier.

La liste d'attente, d'un autre côté, n'est pas tellement longue de telle sorte que la moitié des lits seulement seront occupés durant la période du 9 juillet au 17 août.

Présentement, d'importants travaux sont en cours et les ouvriers ont commencé à refaire l'extérieur de l'aile des malades. Ces derniers sont quelque

peu incommodés par les travaux puisque l'on doit barrer les fenêtres de l'institution.

En limitant les admissions, la direction de l'hôpital prend la même mesure prise l'été dernier à la même date pour des raisons identiques. L'an dernier, la mesure coïncidait avec les travaux de réparation effectués à la salle d'opération.

Tout porte à croire que cette disposition sera prise annuellement, comme l'a laissé entendre Rév. Soeur Jeannette Boisvert.

## Des syndiqués rencontrent le ministre Gilles Massé

VICTORIEVILLE — Un groupe de militants du Conseil central de Victoriaville (CCSN) ont rencontré le ministre des Richesses naturelles et député d'Arthabaska, M. Gilles Massé.

Au cours de cette rencontre, le ministre s'est dit d'accord avec une certaine forme de négociations publiques des médecins avec le gouvernement tel

que réclamé par les centrales. Il a toutefois appuyé la position du gouvernement Bourassa qui permet le désengagement des médecins du régime. On sait qu'hier, le président Marcel Pépin, de la CSN, a déclaré au parlement que l'adoption de ces dispositions jetterait un "ferment de révolution" dans la population parce qu'elles accor-



M. MAURICE ROSS a accepté la présidence de la première campagne de charité du club Kiwanis de Victoriaville. Il s'agira d'une vente de pommes qui aura lieu à la première semaine d'octobre. M. Ross est félicité par le président du club Kiwanis de Victoriaville, M. Denis-R. Cantin.

Campagne de charité à Victoriaville

## Les kiwaniens veulent vendre 5,000 livres de pommes

VICTORIEVILLE (R.L.) — 5.000 livres de pommes, tel sera l'objectif que se fixera le club Kiwanis de Victoriaville pour sa première vente de la pomme.

Ce nouveau club de service de Victoriaville a choisi cette forme de campagne annuelle de charité et au dîner 2de ses membres, hier midi, à l'hôtel Manoir Victoria, M. Maurice Ross, premier vice-président du club Kiwanis, a accepté la présidence de cette première campagne de charité, qui aura lieu à la première semaine d'octobre. M. Ross a déclaré qu'il comptait sur la collaboration de tous les kiwaniens de Victoriaville pour faire un succès retentissant de cette vente de la pomme. Cette vente de la pomme se fera sous des formes multiples et la population sera sollicitée de plu-

sieurs façons. Le travail concernant la campagne de charité se poursuivra dès le dîner de mercredi prochain.

Le président du club Kiwanis a insisté sur le fait qu'il fallait faire à tout prix un énorme succès de cette campagne de charité du fait qu'il s'agirait là du premier contact du club Kiwanis avec la population. Le président Cantin a de plus souligné qu'à l'exception des diners mensuels des membres, cette campagne de charité serait la seule activité du club cette année.

Le club Kiwanis de Trois-Rivières a réussi à vendre 10.500 livres de pommes à sa dernière campagne de charité. Même si la région de Victoriaville est beaucoup moins grande que celle de Trois-Rivières, les kiwaniens de Victoriaville ont bon

espoir d'atteindre l'objectif de 5.000 livres.

**Les membres**

Plusieurs personnes se demandent parfois qui sont membres du club Kiwanis de Victoriaville. Voici donc la liste des membres actifs: Augustin Beauvillage, Roland St-Amant, Denis Cantin, Roch Plante, Jean-Paul Verville, Pierre-Paul Allaire, Réal Tardif, Jean-Marc Bergeron, Jean-Louis Provencher, Jean-Marc Côté, Maurice Ross, Serge St-Pierre, Jean Brulotte, Raymond Chainey, Marcel Dumont, Louis-Arthur Leblanc, Jean-Paul Blanchet, Roger Bergeron, Claude Gervais, Germain Verville, Michel Gagné, Michel Pépin, Pierre Richer, Jacques Pelletier, Paul Roy et René Carignan.

# éditorial

## Serait-ce la fin des "petits empires"?

Devant ce qu'elle appelle une "incohérence intolérable" des organisations professionnelles, la Commission Castonguay propose, pour remédier à cette situation, un système public pour l'organisation de ces professions.

Dans un important document présenté à l'Assemblée nationale, le ministre de la Santé, M. Claude Castonguay, ancien président de cette commission, suggère, quant aux organismes professionnels, qu'ils se structurent ainsi: d'une part, la corporation professionnelle, organisme public, d'autre part, l'association professionnelle, organisme privé.

Ces nouvelles réformes proposées par la Commission royale d'enquête sur la santé et le bien-être, n'impliquent aucunement la condamnation à mort des organismes professionnels. Loin de là. Mais, cette réforme va tellement en profondeur, qu'elle constitue ni plus ni moins, un nouveau départ.

Depuis plusieurs années, les organisations de professions libérales sont devenues au Québec de véritables petits empires. Il était grand temps que des autorités compétentes en la matière pensent à structurer, de façon plus efficace, il va de soi, ces organisations.

Naturellement, les mesures préconisées par la Commission royale d'enquête sur la santé et le bien-être n'auront pas l'heur de plaire à toutes

les personnes principalement les conservateurs qui sont directement concernées par ce remue-ménage général.

Ce qui dans l'ensemble pourra soulever la colère de plusieurs professionnels, c'est le fait que la Commission préconise le maintien d'un système d'organisation professionnelle fondé sur l'existence des "ordres" professionnels, et que par ailleurs elle recommande l'abolition de leurs privilèges législatifs exorbitants et moyennés.

En somme, les "ordres" professionnels dont le nombre devrait être plus restreint, aurait comme rôle unique soit celui de protéger l'intérêt communautaire et la qualité de la profession et non plus de protéger les intérêts des professionnels.

Cette forme de déblocage général préconisée par la Commission ne pourra donner satisfaction au public. Depuis trop longtemps, hélas, ces différentes organisations de professionnels vivaient dans une sorte de tour d'ivoire et cette forme d'isolement a causé plus de tort que de bien aux membres des ces organismes et a même contribué à créer une certaine forme de schisme au sein de notre société.

Les conservateurs verront dans ces mesures une nouvelle forme d'étatisation et ils pourront dès lors brandir à satiété le spectre de la socialisa-

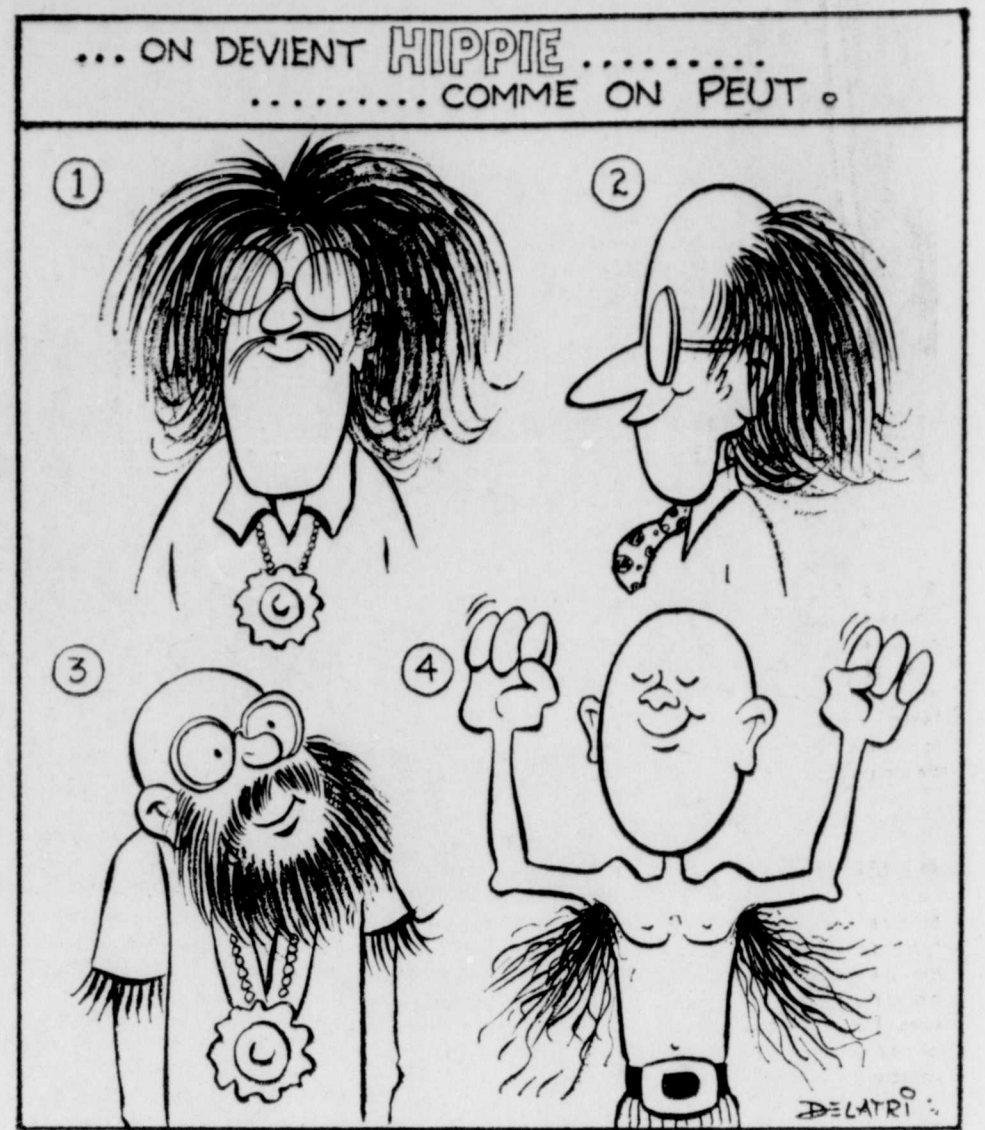
tion au Québec. Nous n'irons pas jusqu'à tomber dans cet excès. Les réformes préconisées par la Commission d'enquête se situent dans la mesure de la logique et obligeront en quelque sorte les associations professionnelles à jouer véritablement leur rôle sur le plan communautaire.

D'ailleurs, la Commission se défend bien, dans son mémoire, d'étatiser, même partiellement, les professions. Elle parle plutôt "d'autogestion" tempérée des professions. On est certainement encore très loin de la socialisation complète de ces professions.

Ce qu'il faut également retenir de cet important document, c'est que la Commission a été beaucoup moins conservatrice au niveau de l'accessibilité à la profession qu'au niveau de l'exercice de cette même profession. En fait, dans ce domaine les recommandations contenues dans le document ne laissent aucun pouvoir réel aux "ordres".

Cette libéralisation des pouvoirs actuels des corporations professionnelles s'imposait grandement. Il serait tout à fait logique que les autorités gouvernementales donnent suite aux recommandations de la Commission d'enquête, et ce, dans le plus bref délai possible. Les premiers à s'en réjouir seraient les citoyens du Québec.

Réjean LACOMBE



## point de vue

### Agapes bien canadiennes!

Vingt-quatre ministres fédéraux voyagent dans sept avions différents pour se rendre à Winnipeg où l'on célèbre avec grand éclat le centenaire de l'établissement du Manitoba et de son admission dans la confédération canadienne.

Pour mieux souligner l'emprise politique du cabinet fédéral, sur ce territoire, le gouvernement de Sa Majesté tient une séance symbolique dans les édifices de ce parlement provincial. Tout s'y passe bien; on est là entre frères, entre vrais Canadiens.

Si la même cérémonie avait eu lieu au Parlement du Québec, elle eût provoqué une émeute, ayant semblé une intrusion. Nous ne croyons plus à notre appartenance à un pays qui, par ses aspirations profondes, accepte difficilement notre double caractère latin et francophone.

Que le gouvernement d'Ottawa tienne une séance à Winnipeg et cela paraît tout naturel dans l'esprit du Canada anglais tout entier. Toute autre province que le Québec aurait réservé le même accueil enthousiaste à M. Trudeau et à ses ministres. La Belle Province est la seule à ne pouvoir entrer décemment dans le jeu, de bon gré, tant lui répugne le rappel d'une ancienne souveraineté à la Couronne, d'un colonialisme dont on n'a pas encore fini d'inventorier les suites désavantageuses pour notre groupe ethnique.

Ce sont à ces petits signes que l'on constate la superficialité du complexe politico-impérialiste appelé Canada. Depuis qu'il est né en 1867, ce pays cherche son unité, sa vérité, son credo essentiel. Tous ces éléments qui forment habituellement une nation seraient depuis longtemps fixés, n'était la présence, au sein de cette harmonieuse confédération, d'un corps étranger: le Québec, dont la volonté d'indépendance menace de faire tout éclater.

L'entêtement à vouloir provoquer la fusion, unis sous une même autorité politique ces forces que le destin ou l'histoire condamnent à se repousser procède sans doute aujourd'hui d'une quelconque philanthropie, à

moins qu'un reste d'utilitarisme colonial n'y subsiste. Toujours est-il que ce rêve de grandeur canadienne incluant le Québec et son nationalisme indomptable paraît une utopie.

Les débuts de l'aventure canadienne ont eu lieu sous de mauvais augures. Alors que, chez nos voisins du Sud, l'intégration raciale n'a fait aucune difficulté, ici, au Canada, elle a toujours été une impossibilité, parce que, pendant trop longtemps, le vrai pouvoir politique ne fut jamais ni à Québec, ni à Ottawa, mais à Londres. Au Canada, il y a toujours eu, de ce fait, une majorité de vainqueurs et une minorité de vaincus. Entre les deux groupes ethniques, s'est perpétuée autour de l'histoire. Pour les uns, il était impérieux d'en maintenir les arrêts et pour les autres, à l'encontre, il importait de la récrire au plus tôt pour en effacer les injustices et les humiliations. Si nous avons été des participants à part entière, dès les débuts, soit à partir de 1760, il n'y aurait pas eu cette sujétion hargneuse que l'on sait et l'on pourrait parler aujourd'hui, sans faire sourcilier, de fraternité entre les deux groupes basés sur un partage exact des intérêts. On n'aurait pas senti le besoin d'évoquer la présence de "deux solitudes" sur le sol canadien.

Le Prince Charles, bientôt rejoint par la famille royale, est arrivé pour se joindre à la fête et lui donner son cachet authentiquement britannique.

Vingt-quatre ministres fédéraux vont siéger à Winnipeg. Le Québec comprend la jubilation des Manitobains de recevoir de l'aussi belle visite. Le Québec ne saurait cependant y souscrire. Ce qui pour eux est un symbole rassurant de privilèges acquis et consolidés par deux siècles d'histoire représente pour nous le rappel d'une aurore abusive à laquelle il est vital de se soustraire, si l'on veut perdre sous une identité française en terre d'Amérique.

Clément MARCHAND  
Le Bien Public  
Trois-Rivières.

### Les émeutes: une plaie mondiale

Les émeutes urbaines ne constituent pas purement un phénomène américain bien que l'Amérique du Nord soit en avance d'une demi-génération sur l'industrialisation et l'urbanisation progressives de la société moderne. N'oublions pas que la Suède suit les Etats-Unis dans sa course vers une société où nous vivrons vers l'an 2,000.

Ces émeutes produites un peu partout, ne s'expliquent pas seulement par le prix des aliments qui augmente. Les sociologues ne cachent pas l'inquiétude que cela leur cause. Le communisme et le capitalisme sont deux mécanismes rivaux cherchant à créer l'abandon de matière et avant la fin du siècle, l'un ou l'autre sera placé face à un problème, soit

celui des besoins humains qu'une prospérité relative ne suffit pas à satisfaire. Comment aider les hommes à utiliser leurs loisirs; comment empêcher de mourir d'ennui; comment envisager les conflits raciaux pour les années à venir ou dans un monde de plus en plus urbanisé, comment les races se mêleront-elles?

Un espoir nous reste cependant: c'est que les gens de couleurs perdent peu ce sentiment de différence qui paralyse actuellement toute collaboration entre eux...

Louise Loranger  
298 Loranger  
Cap-de-la-Madeleine

## La Tuque sait accueillir les touristes

Depuis plusieurs années déjà, a lieu au milieu de juillet le fameux marathon de nage par équipe qu'on appelle le 24 heures. Des milliers de gens, de touristes de toutes les parties de la province se déplacent pour acclamer les valeureux nageurs qui pendant 24 heures se relaient par groupes de deux pour faire le tour du merveilleux Lac St-Louis, situé au centre même de la ville de La Tuque, et entouré d'une promenade où des gens de partout viennent ces athlètes donner "leur meilleur" pour des bourses substantielles. Chaque année est différente, car il y a toujours de nouveaux nageurs, des figures nouvelles pour démontrer leur résistance physique exceptionnelle.

Cette année des mesures d'ordre bien établies sauront assurer le calme et on ne verra sûrement pas de scènes disgracieuses ou des centaines de bouteilles joncher les parterres avoisinant le lac St-Louis. Tout le monde est d'accord pour le plaisir, le chant, la musi-

que, mais il faut que cela se déroule dans le bon ordre. La Tuque a une réputation à conserver, et nous ne doutons pas que les 100 policiers en devoir sauront faire respecter la plus élémentaire discipline afin que dans les années subséquentes il y ait encore plus de touristes.

D'ailleurs, l'agrandissement du magnifique terrain de camping démontre le souci de bien faire des autorités municipales. On désire accommoder le plus de gens possible, tout en favorisant le calme et la détente. Différents amusements mis à la portée du public, la nouvelle balade, etc. sont une preuve tangible qu'on peut se récréer tout en respectant la propriété d'autrui et la loi elle-même. C'est par milliers que les gens vont à La Tuque pour passer quelques jours dans ce magnifique terrain, et nombreuses sont les louanges à l'endroit des autorités à cause de la magnifique tenue de ce terrain.

Le touriste recherche quelque chose de différent, surtout des terrains acci-

dentés, et des lacs. Dans toute personne, il y a un poète, qui souvent s'ignore, et s'il ne peut s'exprimer par la plume, plusieurs peuvent le faire de bien d'autres façons, comme par la peinture ou la photographie. Ils sont nombreux les coins enchanteurs dans notre Mauricie, et c'est à nous, la population, d'essayer d'améliorer notre potentiel touristique. La publicité est bonne mais en autant qu'elle est appuyée par la réalité. Convenons qu'il y a beaucoup à faire, construction de routes, mentalité plus hospitalière, et collaboration avec les corps intermédiaires pour que des milliers de gens viennent nous voir.

Nous disons bravo aux organisateurs de ce 24 heures, et que ces événements soient le digne fruit du labeur intense exigé pour préparer cet événement de plus en plus connu, pour le plus grand bien de toute la Mauricie.

Paul E Nolle

## votre opinion

### Que feront-ils pour vivre?

Ce qu'on a partout dans le Québec, à Sherbrooke par exemple et partout ailleurs, n'a pas été obtenu à Trois-Rivières. En effet, dans les autres villes de la province, les travailleurs-étudiants, bénéficient d'une entrée au CEGEP d'un prolongement des cours à partir de septembre de même que d'un perfectionnement dans les métiers après leur secondaire quatre au pré-emploi.

Récemment à Trois-Rivières, aux cours permanents de l'école Ste-Ursule, des travailleurs-étudiants ont formé un conseil exécutif qui a pour but de régler les griefs, au niveau de l'éducation permanente en Mauricie.

Dans cette alliance qui groupe:

1 — La JOC qui fait des recherches au niveau du pré-emploi dans le but de connaître les besoins du travailleur-étudiant.

2 — L'ATEQ, fondée à Montréal et composée de travailleurs-étudiants, tout comme nous en Mauricie. Ce groupe de jeunes a constaté que dans le milieu de l'éducation permanente, les travailleurs devenaient de plus en plus conscients de l'éducation qui leur était apportée. Donc, ils se formèrent un conseil exécutif qui avait pour but de solutionner les problèmes au niveau de ces cours, c'est-à-dire le prolongement des cours alors donnés et le droit d'accès au CEGEP et comme on peut le constater, ils ont très bien réussi.

3 — L'ICEA, (Institut canadien des cours aux adultes). Celle-ci avait pour but d'aider à la préparation et à la formation des éducateurs d'adultes.

L'ATEQ-JOC de Trois-Rivières permettra aux étudiants des cours à longs termes, d'avoir accès au CEGEP et aussi d'obtenir le prolongement des cours de onze à quinze semaines, pour le secondaire quatre et cinq.

L'ATEQ-JOC de Trois-Rivières est composée de Rock Bolduc de la JOC de Trois-Rivières, Guy St-Pierre, président, Mme Holmes, secrétaire, Mme Champoux, trésorière et trois présidents de classe, M. Pierre Bergeron, Philippe Thiffault et Michel Landry, tous de l'école Ste-Ursule de Trois-Rivières.

Avant aux anciens des cours de pré-emploi: la JOC-ATEQ a sorti récemment une série de questionnaires dans le but de savoir s'il y a des portes de secours, vu le prolongement des cours. Les travailleurs-étudiants pourront retourner à l'école de même au CEGEP. Veuillez vous adresser à M. Roch Bolduc (tél: 376-6260). Ceci s'applique également à ceux qui termineront le 10 juillet.

Ces travailleurs-étudiants se demandent ce qu'ils feront durant l'intermission des sessions des cours. C'est donc un devoir de la part du gouvernement de donner un emploi ou des allocations à ces cas d'exception pour la période commençant le 10 juillet jusqu'au début septembre. Ces derniers n'auront aucun

revenu durant cette période. Que feront-ils pour vivre?

Il est possible que ces jeunes se trouvent du travail ou qu'ils aient des allocations mais pour cela, il faut que ce soit accepté des travailleurs-étudiants de même qu'il faut la collaboration des organismes.

JOC  
ATEQ

### Pauvres chômeurs

En 1930, R. B. Bennett, chef incontesté du Parti conservateur, dans le temps, au cours d'une campagne électorale mémorable, faisait la promesse suivante: "Je réglerai le problème du chômage ou je mourrai". Lors de la défaite de son parti en 1935, le nombre des chômeurs avait atteint le record d'un million. Ce pauvre homme est devenu lui-même chômeur de luxe, en occupant un siège à la Chambre des lords. A cette époque, la population du Canada était moins de onze millions.

En 1932, les "pitons" de Taschereau, financés par du crédit créé de rien par le banquier et portant intérêts, firent leur apparition. Le chômeur devait pouvoir à tous ses besoins, sans dépenser plus que le montant de \$1.85 par semaine, tel qu'inscrit sur son précieux "piton". Au Cap-de-la-Madeleine, nous payons encore aux financiers, les intérêts du crédit émis pour financer les pattes de cochons, les têtes de lards et le grana qui les chômeurs devaient s'astreindre à manger.

1933, une grande trouvaillie par le Parti libéral — la politique du retour à la terre. Les chômeurs devaient coloniser des lots situés vers le pôle nord, pendant qu'une bonne partie de nos fermes arables bien situées, étaient abandonnées.

En 1936, M. Duplessis entreprenait une série de travaux publics, plus ou moins utiles, destinés à mettre fin au chômage. En trois années, la dette provinciale était doublée.

En 1939, du fin fond de l'Europe, un espèce d'illuminé exécrable, nommé Hitler, sans aucune promesse solennelle, régla la crise du chômage au Canada, en déclarant la guerre. Un million de chômeurs étaient mis au travail. L'Etat les tenait occupés à fabriquer des engins meurtriers ou devaient servir de chair à canon. Ceci, pour défendre le pays qui appartenait et appartient encore à une poignée de directeurs de banques. La poussière sous les semelles des bottines qu'ils portaient et fournies par le gouvernement, ne leur appartenait même pas. On incarnerait ceux qui assistaient à des batailles de coqs, pendant que la tierce des hommes était légalisée.

En 1940, les politiciens instituaient l'assurance-chômage, en espérant régler le chômage et son cortège de misères, une fois les

hostilités terminées. L'un n'a pas réglé l'autre.

En 1941, les coupons de rationnement furent mis en vigueur. Tous les citoyens canadiens devaient rationner. Les chômeurs étaient entraînés depuis fort longtemps aux privations. Rien de nouveau pour eux!

En 1945, avec la fin de la guerre, le spectre du chômage réapparait.

En 1957, M. Diefenbaker, chef conservateur, avec des trémolos dans la voix, disait: "Je ne dormirai pas tant qu'il y aura un chômeur au pays. Notre homme doit être exténué au "coton". Il ne reste plus aucune espérance de ce côté là.

Vers 1961, le gouvernement fédéral finança une partie des travaux d'hiver. Les chômeurs devaient travailler dehors par des froids sibériens, pendant que les machines étaient remisées dans des garages chauffés. Voilà ce qui est machinalement humain. L'été, les chômeurs n'avaient rien à faire!

En 1962, les messieurs Lesage et Lévesque nous promettaient de régler le problème du chômage avec l'instruction gratuite. Nous avons maintenant des chômeurs instruits et recyclés, formant l'aristocratie des sans-travail. Les pièces Noël sont écrasées sous le taudou des taxes.

Vers 1964, Ottawa accordait un subside de \$500 pour les maisons bâties en hiver, en n'oubliant pas d'imposer une taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction. Depuis, le subside est disparu mais la taxe est demeurée. La taxe devient aussi permanente que le chômage. Le commun des mortels rêve en couleur, quand il désire une maison avec une telle taxe et des intérêts à 10 pour cent, payés aux barons de la haute finance.

1968, année de la grande espérance, avec un premier ministre "dans le vent, un gouvernement fort et la promesse de la "SOCIÉTÉ JUSTE". Depuis, nous avons eu des augmentations de taxes plafonnées à \$120, la société juste reste à venir.

A l'ère de 1969, un ministre de la région, ex-collecteur en chef de taxes, nous souhaitait la patience et la tolérance. Les chômeurs en avaient grandement besoin!

Au cours de la session 1969, les politiciens d'Ottawa, après des discussions acharnées, légiférèrent la pilule, l'homosexualité, l'avortement et le divorce. Voilà des moyens infaillibles, pour ne pas faire naître de nouveaux chômeurs.

Chômeurs, découragez vous pas! Ca va venir! Ca va venir, si vous ne mourrez pas avant que ça vienne!

Après tous ces tâtonnements, il est temps qu'Ottawa mette notre Banque du Canada au travail, afin d'assurer la stabilité économique et la sécurité à tous et chacun.

Irénée Tangmay,  
276 Des Chenaux,  
Cap-de-la-Madeleine.

## le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France Presse, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe  
Enregistrement No. - 0746

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui, originaires de la salle de rédaction du Nouvelliste, tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

**A Arthabaska**

**Meilleure année au domaine de la construction**

ARTHABASKA (B.A.) — Dix permis de construction ont été émis de plus que l'an dernier par la ville d'Arthabaska au cours des six premiers mois de l'année. Alors que 38 permis avaient été donnés l'an dernier au cours des mois de janvier à juillet, 48 ont été émis cette année pour la même période.

La valeur des réparations, des transformations et des constructions neuves atteignait l'an dernier, au cours des six premiers mois, la somme de \$290.150 tandis qu'elle atteint cette année le montant de \$346.745.

**Trois donneurs de sang de plus que prévu à la clinique de Warwick**

WARWICK (B.A.) — L'objectif de la clinique de donneurs de sang a été dépassé mardi à Warwick. On a en effet recueilli 153 sacs, alors que l'objectif avait été fixé à 150. Cette clinique présidée par M. René Lavertu, a remporté un franc succès si l'on considère qu'elle n'a duré que trois heures, soit de 7 à 10 heures du soir.

Les nombreux bénévoles ont beaucoup aidé à la cause de cette clinique. En plus de ceux qui

accomplissent maintes tâches à l'intérieur, des conducteurs transportaient ceux qui ne pouvaient s'y rendre à pied et des gardiennes d'enfants se sont rendues dans les foyers où les mères désiraient aller donner leur sang.

Cette clinique, qui avait lieu à l'école Ste-Jeanne d'Arc est la première à se tenir en été. On a constaté une amélioration comparativement aux cliniques tenues l'hiver. Huit lits étaient à la disposition des donneurs.



C'EST DANS CETTE POSITION que s'est retrouvé le camion conduit par M. Denis Joyal après qu'il eut heurté l'arrière d'une remorque tirée par un tracteur de ferme, dans le 5ième rang de St-Cyrille, hier matin vers 11 heures. Dans l'impact,

une fillette est tombée sur le pavé et a dû être conduite à l'hôpital Ste-Croix où on ne sait pas encore la gravité de son état. La petite Francine Joyal, souffrait apparemment de fractures et de contusions.

**Fillette blessée lorsqu'elle tombe d'une remorque**

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Deux accidents majeurs se sont produits à quelques minutes d'intervalle dans la région de Drummondville, hier avant-midi. Le premier est survenu dans le rang 5 à St-Cyrille de Wendover, à quelques pieds des limites du comté de Drummond, et impliquait un camion du "Centre agricole de Nicolet" et était conduit par M. Denis Joyal, et une voiture à foire remorquée par un tracteur.

L'accident s'est produit au moment où le tracteur avec les deux remorques qu'il tirait voulait s'engager dans l'entrée d'un champ. C'est alors que M. Joyal, qui circulait dans le même sens, voulut éviter l'arrière de la dernière remorque mais ne put le faire, même après

avoir freiné sur une distance de plus de 150 pieds.

Après l'impact, le camion alla s'arrêter dans le fossé ne subsistant que de légers dommages, alors qu'une fillette de 5 ans, Francine Joyal du 5e rang, tombait de la remorque sur le pavé. La fillette a perdu conscience et a été transportée à l'hôpital Ste-Croix toujours inconsciente. Selon des témoins oculaires, qui prenaient aussi place dans l'une des remorques, la fillette aurait subi une fracture du crâne ou du moins celle d'un membre. Les constatations ont été effectuées par l'agent Alié du poste de Drummondville de la Sûreté du Québec, et par l'agent Tremblay du poste de Nicolet du même corps policier.

Quelques instants après ce premier accident, un second se

produisit à Drummondville-Sud, vers 11h. 05, hier matin. Cette fois, personne n'a été blessé, bien que les dommages matériels sont assez élevés.

La collision qui impliquait un camion-remorque de la compagnie Letarte Transport, conduit par M. Marcel Gardner, et la voiture conduite par Mme Aline Rousseau, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, est survenue au moment où le camion remorque voulait s'engager sur la rue Lellement venant du boulevard St-Joseph alors que la voiture de Mme Rousseau voulait faire de même mais en sens inverse. Les dommages dans l'impact s'élevaient à quelque \$800 sur la voiture de Mme Rousseau, tandis que le camion est endommagé pour moins de \$100.

**Dans la région de Drummondville**

**Près de mille étudiants à la recherche de travail**

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Nous voici au début de juillet, et tous les étudiants sont en vacances et la plupart d'entre eux se cherchent du travail. Près de 1.000 étudiants drummondvillois sont présentement en quête d'emplois temporaires. Le Centre de main-d'oeuvre du Canada, signale près de 1.000 étudiants inscrits se répartissent comme suit: 566 étudiants dont 152 de niveau post-secondaire et 434 dont 105 de niveau post-secondaire. Le nombre de placements s'élève à 117 dont 100 garçons et 17 filles, sans compter le nombre d'étudiants inscrits et le nombre de placements effectués, il est très évident que le pourcentage est assez faible. Cependant, il faut signaler qu'une grande partie de ce nombre sont des étudiants et des étudiantes dont l'âge se situe entre 14 et 17 ans, donc c'est plus difficile de trouver du travail à ces jeunes.

Le Centre de main-d'oeuvre de Drummondville lance encore une fois un appel aux employeurs de la région afin qu'ils fassent un effort supplémentaire cette année pour procurer aux étudiants un emploi temporaire, qu'il s'agisse d'un travail de deux mois ou de quelques jours. Il faut aussi insister sur le fait qu'une juste sélection est faite à partir des critères de sélection de l'employeur et de l'expérience et des aptitudes du client. Le Centre de main-d'oeuvre du Canada ne fait aucune discrimination, que ce soit

politique, raciale, religieuse, linguistique ou autre. Tous les conseillers du Centre, qu'ils s'occupent du placement régulier ou du placement-étudiant, mettent tout en oeuvre afin de trouver à l'employeur le meilleur candidat possible pour répondre aux exigences du métier ou de la profession.

Les ministères de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration ont utilisé tous les moyens mis à leur disposition pour aider les étudiants. Des cours de niveau universitaire en conversation anglaise ont été mis sur pied afin d'occuper les loisirs des jeunes gens et jeunes filles qui ne peuvent se trouver un emploi cet été. Dans la région de Drummondville, une trentaine d'étudiants et étudiantes ont répondu à l'appel du ministère et se sont rendus à Vancouver afin de parfaire leur culture. Il est à

noter que ces cours sont absolument gratuits. Le seul déboursé que l'étudiant avait à encourir était ses frais de transport aller-retour. Mais sur les lieux, la scolarité, les livres, la chambre et les repas étaient gratuits. C'est aussi à la demande du ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration que le ministère de la Défense nationale a décidé d'occuper une soixantaine d'étudiants au manège militaire locale cet été.

Le placement étudiant est devenu une préoccupation au sein du ministère de la Main-d'Oeuvre et c'est là un signe évident de son importance. Le Centre de Drummondville de ce ministère, par son service du placement des étudiants, est en état d'alerte pour répondre rapidement aux commandes des employeurs qui croient que le travail des jeunes est positif.

**Beaucoup de parents s'intéressent aux activités des terrains de jeux**

Plessisville (G.A.B.) — La nouvelle formule adoptée pour les

activités de 1970 sur les terrains de jeux de Plessisville intéresse beaucoup de parents. Les uns viennent se rendre compte par eux-mêmes, sur les lieux, d'autres se font donner des explications par les responsables de cette initiative. Quant aux jeunes qui profitent de cette expérience, ils semblent apprécier davantage ce qui est mis à leur disposition. Sur les activités régulières, la piscine et le stade de baseball sont les endroits les plus populaires et des centaines de jeunes y sont reçus.

**Groupant huit municipalités**

**Un nouveau grand Chevalier pour le conseil 2,897**

SAINT-CELESTIN (R.L.) — M. Jules Pinard, de Saint-Célestin, a été élu dernièrement grand Chevalier du conseil 2897 des Chevaliers de Colomb, pour le terme 1970-71.

Le conseil 2897 groupe les localités de Saint-Wenceslas, Saint-Léonard, Saint-Célestin, Sainte-Eulalie, Saint-Samuel, Aston-Junction, Sainte-Gertrude et Sainte-Perpétue.

M. Pinard sera bien secondé par une équipe dynamique composée de 17 membres. Il s'agit de M. Jean-Paul Lacharité, député grand Chevalier; Wilfrid Laquerre, chancelier; M. Bruno Lessard, secrétaire-archiviste; M. Jacques Rheault, secrétaire-

trésorier, et de M. l'abbé Maurice Bouchard, aumônier.

L'intendant est M. Germain Pépin tandis que l'avocat est M. Michel Simard, MM. Gaston Genest et Bertrand Allie sont respectivement garde intérieur et garde extérieur, pendant que le cérémoniaire est M. Gérard Desmarais.

M. Maurice Vincent est le syndic 3e année et M. Emilien Boisvert, celui de la deuxième année. De son côté, M. Jean Cormier est le syndic 1ère année.

Le porte-drapeau est M. Germain Richard tandis que l'organiste est M. Raymond Dionne. La publicité sera du ressort de M. André Forest.

**région/sud**

**Travaux d'égouts et de réseau d'eau**

**Le conseil municipal de Princeville dépensera une somme de \$150,000**

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les édiles municipaux de Princeville ont décidé de donner suite à des projets pour des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et de surface ainsi que pour la chloration de l'eau. Des instructions sont données aux ingénieurs pour que plans et devis soient complétés en rapport avec la réalisation de ces projets.

Ce programme de travaux comprend: aqueduc et égouts sur le boulevard Baril pour raccorder le réseau déjà existant dans l'ouest de la ville, prolongement du système d'aqueduc et des égouts sanitaires et organisation d'égouts de surface sur la rue St-Jacques-Ouest, à l'extrémité de la ville, égout de surface sur un secteur de la rue St-Jean-Baptiste-Nord, chloration de l'eau par installation de machineries à l'usine de pompage. Le coût total de ces travaux est estimé à \$150,000.

La circulation sur la rue St-Jean-Baptiste-Nord vers la plage municipale est un autre domaine qui retient l'attention des édiles municipaux de Princeville. Il a été convenu de faire une visite sur les lieux et de prendre des dispositions en connaissance de cause pour apporter des améliorations pouvant éliminer le plus de risques possibles sur

cette artère suivie par des centaines de jeunes qui fréquentent les terrains de jeux durant la saison estivale. Déjà, il est décidé d'installer un feu clignotant sur la côte connue sous le nom de "LaRochelle". Par ailleurs, le ministère de la Voirie élargira de chaque côté de la rue le pavage déjà existant.

**Pièces pyrotechniques**  
Le conseil municipal a adopté un règlement concernant la fabrication, la vente, la possession et l'utilisation des pièces pyrotechniques et les pétards. La fabrication de ces pièces est interdite et il sera défendu d'en exposer dans les vitrines des magasins. Quant à leur utilisation, elle n'est permise que sur l'autorisation des autorités de la Sûreté municipale. Par ce règlement, on prend en considération des plaintes reçues au cours des mois derniers de la part du public.

**Parc des Erables**  
En collaboration avec la Commission municipale des loisirs, les édiles prennent des dispositions pour accomplir les étapes préliminaires pour l'aménagement du parc des Erables. L'endroit sera éclairé, des bancs et seront placés et des espaces sont prévus pour des jeux de fer.

Dans un autre domaine, les

études se poursuivent pour un système de lumières décoratives pour la période des Fêtes. Le réseau actuel n'est plus conforme aux normes et doit être mis de côté. Une entreprise a fait une offre pour un système qui coûterait \$5,000 et qui serait payable à raison de \$1,000 par année. Selon un représentant de cette firme, plus de 250 villes du Canada ont déjà fait installer un système de ce genre pour illuminer les rues durant la période des Fêtes. Le projet sera étudié en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Jeune Chambre.

**Plan directeur**  
Les édiles municipaux ont approuvé une dépense de \$2,500 pour la préparation d'un plan directeur complet du réseau d'aqueduc et des égouts. Ce plan sera préparé durant les temps libres par les ingénieurs. Le coût total de ce plan directeur sera acquitté en cinq versements annuels de \$500 chacun.

Des comptes pour un total de \$15,418.08 ont été approuvés pour paiement à la séance de juillet au conseil municipal urbain de Princeville. Ce montant comprend \$3,382.10 pour les salaires et l'administration, \$710 pour la réparation d'une pompe à l'usine d'alimentation de l'aqueduc, \$2,745 pour l'électricité, \$5,180 pour le service de la dette. Pour les six premiers mois de 1970, les dépenses totalisent \$123,280.68 selon les états financiers communiqués à la séance de juillet.

**Dans la ville de Nicolet**

**Soumissions pour le transport des élèves**

NICOLET (R.L.) — Le conseil de la municipalité scolaire de Nicolet procédera, à sa prochaine assemblée régulière, à l'ouverture des soumissions en vue du transport des élèves pour l'année scolaire 1970-71.

La Commission scolaire locale siègera, mardi soir, le 14 juillet, et prendra une décision quant à l'adjudication du contrat.

Pour la prochaine année, l'entrepreneur aura 1,358 élèves à véhiculer en comparaison de 1,285, l'année dernière. Il aura une cinquantaine de voyages à faire, chaque jour, pour transporter les élèves à l'école Curé-Brassard et à la polyvalente Jean Nicolet.

L'an dernier, le contrat du transport avait été accordé à la compagnie des Autobus Des-

haies, de Deschailions, qui avait été le seul soumissionnaire. Il en coûtait \$51,350 à la municipalité scolaire de Nicolet pour le transport de ses élèves, durant la dernière année de scolarité.

Un porte-parole de la Commission scolaire locale mentionnait que l'entrepreneur aura à parcourir chaque jour près de 473 milles.

La demande des soumissions a été présentée par le conseiller scolaire Gaston Langlois, lors de la dernière séance, en juin dernier.

Auparavant, le secrétaire-trésorier avait mentionné aux commissaires que les normes et les règlements du ministère étaient les mêmes que l'an dernier.

**Elections à l'AFEAS de St-Pierre de Sorel**

SOREL (L.B.) — Mme Jeanne Cournoyer a été élue présidente du cercle de l'AFEAS de Saint-Pierre de Sorel, à l'occasion de l'assemblée générale de cet organisme. Les autres membres du bureau de direction sont Mmes Réjeanne Rheault, vice-présidente, Blanche Trempe, trésorière et Michèle Guévremont, secrétaire.

Mme Albert Vincent a été élue première conseillère. Mme Robert Joubert, 2e conseillère et Mme Rachel Courchesne, 3ème conseillère. Mme Réjeanne Rheault est responsable du comité de l'éducation, Mme Jeanne Girouard du comité d'action sociale alors que l'abbé Jean-Louis Beaugregard, diacre, agit comme aumônier du cercle.



UN PRECEDENT sera créé à Drummondville, lorsque l'exposition de dessins commerciaux et de peintures, signés Michel Lauzière et Adélar J. Lavoie, sera présentée à la mezzanine de la Caisse populaire St-Frédéric, du 12 au 25 juillet

prochain. Le but principal de cette exposition est de faire voir à la population une facette différente de la peinture, soit celle du dessin commercial et ses applications dans le domaine de la publicité sous toutes ses formes.

**Exposition un peu spéciale à la Caisse St-Frédéric**

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Une exposition d'un genre un peu spécial et tout à fait nouveau aura lieu à la mezzanine de la Caisse populaire Saint-Frédéric du 12 au 25 juillet prochain. Elle mettra en vedette deux jeunes artistes de Drummondville qui possèdent à leur actif un an d'étude en dessin commercial à l'Institut mont-réalais, en plus de nombreuses expériences personnelles réalisées au cours des récentes années. Michel Lauzière et Adélar J. Lavoie, tous deux âgés de 21 ans, exposeront leurs oeuvres sous les auspices du Centre culturel de Drummondville, par-

rainé par M. Claude Roucher directeur, et M. Claude Béland, président de la régie.

L'exposition comprendra un total de soixante oeuvres de toutes sortes, et se divisera en deux parties: soit la section de dessin commercial et la partie artistique, comportant des peintures à l'huile, à la gouache, à l'écoline, des fusains et autres. Toutes les différentes techniques de ces disciplines se retrouveront dans les portraits, les dessins figuratifs, non-figuratifs et abstraits; dans l'illustration de l'étude des couleurs, des agencements de lettrage

pour compagnie, des cigles, des panneaux réclames, des affiches, des décorations murales, bref il y en aura pour tout les goûts.

La tenue d'une telle exposition a pour but principal d'éveiller la population à un thème différent de la peinture, c'est pourquoi plusieurs marchands de la ville sont attendus afin de s'initier aux récentes méthodes de publicité. Un autre but de ce projet est de faire connaître, ce qui est très important pour ces deux jeunes drummondvillois qui veulent se tailler une carrière comme "dessinateur publicitaire et commercial".

**entre/voisins**

● Le conseil de ville de Nicolet s'est rendu à la suggestion du docteur Roger Veilleux, président de H. Vallières Inc., et a autorisé ce dernier à présenter à l'Association des assureurs, le plan préparé par l'ingénieur Edouard Lair, relativement à la pose d'un tuyau d'eau de 14 pouces dans le but d'obtenir l'acceptation de cette même association.

● L'équipe de balle lente de la Voirie, de Nicolet, a honorablement représenté la ligue locale au dernier tournoi régional, tenu à Nicolet. Cette équipe a été la seule formation locale à parvenir en finale et s'est inclinée devant les joueurs du Saint-Zéphirin.

● Bien qu'il dirige de main de maître son équipe dans le course au championnat de la ligue de balle lente de Nicolet, René Leblanc, surnommé "méné", a été grandement déçu, mardi soir. Il n'a pu "méné" ses protégés à la victoire contre la Voirie, dans une partie qui a nécessité neuf manches.

● Après avoir obtenu un grand succès comme lanceur de l'équipe des loisirs de l'hôpital, Gilles Saint-Arnaud a dû abandonner le jeu pour des raisons de santé. Depuis déjà quelques semaines, il abat du bon boulot comme annonceur aux parties de la ligue. Certains sont cependant d'avis qu'il aime trop à "parler au micro".

● Le sympathique propriétaire de Champignon Maison Mobile, M. J.-Réol Piché, a encore posé un geste louable en prêtant une roulotte aux organisateurs du Festival de Nicolet pour la durée complète. Cette roulotte servira de kiosque d'information à l'intention des visiteurs.

● L'Association des policiers-Pompiers de Victoriaville organise un voyage à Montréal pour un groupe de jeunes, mardi le 28 juillet. Les jeunes visiteront Montréal durant la journée et en soirée, ils assisteront à une partie du club de baseball les Expos, nous a confié le policier Réal Parreault.

● Une femme a été transportée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville après qu'elle se fut évanouie sur la rue, hier après-midi, à cause de la chaleur. Mardi matin, les ambulanciers Bergeron et Frère d'Arthabaska ont également transporté un jeune à l'Hôtel-Dieu après que celui-ci se fut évanoui au terrain de jeux de l'endroit.

● Le policier-éducateur de la ville de Victoriaville, M. Jean Dion, rencontrera les membres du club Kiwanis de Victoriaville, mercredi prochain. On sait que les kiwanis projettent d'aider les jeunes de 15 à 18 ans.

● Le professionnel du club de golf de Plessisville, M. André Morency, a réussi tout un exploit hier en jouant une partie de huit coups sous la normale. Morency a tourné un 64 alors que la normale du parcours est: 72.

● M. Wellie Fortin, 68 ans, père du député André Fortin, qui est décédé hier d'une crise du coeur, laisse dans le deuil une fille Nicole et un autre garçon Gérard.

● M. Pierre-Paul Allaire, propriétaire de la boutique de souliers Chez Pierre à Victoriaville, vient de se porter acquéreur d'un important commerce du même genre, à Plessisville. M. Allaire a acheté le magasin Fournier et Grégoire, sur la rue Saint-Louis. Cette entreprise est une des pionnières dans le domaine de la chaussure dans les Bois-Francis puisqu'elle existait depuis 1933. M. Allaire nous a déclaré que son nouveau magasin de Plessisville serait géré par Gilles Charest, un citoyen de la ville de l'érable.

● On est actuellement à asphalter la route 34 entre Saint Paul et Arthabaska et la signalisation annonçant les travaux fait vraiment pitié. Cette signalisation trop réduite a fait que mardi matin un camion n'a pu freiner assez vite et est entré dans le décor des travaux.

● M. Serge St-Pierre, professionnel au club de golf Colonial de Victoriaville, nous confiait que l'on était actuellement en grande préparation en vue du tournoi de golf Gilles Marotte, le premier août 1970.

● La réunion annuelle internationale des clubs Kiwanis aura lieu à Los Angeles, l'an prochain.

# en province

## Congrès d'orientation du Parti libéral en septembre

QUEBEC (PC)—Les militants libéraux du Québec seront appelés en septembre à participer à un congrès d'orientation de leur parti à Montréal.

Il s'agira d'un congrès comme le parti en a tenu chaque année dans le passé, sauf l'année dernière alors que s'est déroulée la campagne au leadership remporté par M. Robert Bourassa.

Ce congrès général, qui se déroulera à l'hôtel Mont-Royal les 11, 12 et 13 septembre, est le deuxième cette année pour le Parti libéral du Québec, compte tenu du congrès à la chefferie.

Ce congrès, dans l'optique des organisateurs, tentera de faire un pas dans la participa-

tion. Les militants libéraux étaient appelés dans le passé à réétudier et à accepter à l'occasion de leurs congrès annuels des cahiers de résolutions tout préparés par les divers organismes permanents du parti.

Le PLQ tentera d'obtenir cette année que les vœux et les résolutions viennent directement des militants.

### Organisateur en chef

Le congrès donnera lieu par ailleurs à l'élection d'un nouvel organisateur en chef du PLQ. M. Alcide Courcy, qui occupait ce poste, a été défait aux élections du 29 avril dans la circonscription d'Abitibi-Ouest.

Il est question de nommer le député de Hull et ministre d'E-

tat dans le cabinet, M. Oswald Parent, à ce poste. Le PLQ doit également combler les fonctions de secrétaire-général et de se-

crétaire-général adjoint, remplies auparavant par MM. Paul Desrochers et Raymond Quirion.

## La pègre est à l'oeuvre

MONTREAL (PC) — Une homme qui avait survécu à deux attentats au cours des deux dernières années a été abattu lundi en sortant d'un club de Montréal Nord.

Selon le rapport de la police, la victime, Giacomo Poccetti, 28 ans, s'appretait à monter dans un taxi lorsque son meurtrier l'a abattu de sept balles

à la tête et dans le dos. Poccetti était bien connu de la police, ajoute-t-on. Il avait été tiré à deux reprises, en décembre 1968 et en janvier de cette année.

La police a précisé qu'il avait déjà été interrogé en rapport avec deux présumés meurtriers de la pègre.

## Le ministre fédéral des Pêcheries assure les pêcheurs du St-Laurent de son aide

par Robert LEBEUF

OTTAWA — Le ministre des Pêcheries et des Forêts, l'hon. Jack Davis, a assuré, hier, à Ottawa, les pêcheurs commerciaux du lac St-Pierre et du fleuve St-Laurent qu'ils recevront de l'aide du gouvernement pour les pertes de poissons subies depuis la contamination par le mercure dans les eaux du fleuve.

Pour les pêcheurs de la région de Trois-Rivières dont les activités s'effectuent dans le lac St-Pierre et le fleuve, les pertes sont actuellement de plus de \$500,000. Cent onze pêcheurs dont les permis de pêche commerciale ont été retirés par le gouvernement ont subi des pertes de \$5,000 à \$6,000 chacun. Les autres ont aussi subi des pertes même si leurs permis ne sont pas retirés.

Des représentants du ministère des Pêcheries et des Forêts d'Ottawa et du ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche de Québec, ont saisi d'énormes quantités de poissons pris par les pêcheurs de la région dans le fleuve et le lac St-Pierre, ces dernières semaines.

Si les représentants du gouvernement ont retiré à 111 pêcheurs de la région leurs permis, c'est parce qu'ils pêchent dans les endroits les plus contaminés.

### Association

Trois cents pêcheurs du lac St-Pierre et du fleuve St-Laurent se sont rendus à Québec, mardi, se sont réunis à l'usine Les Pêcheries Gingras Inc. et ont formé une association.

M. Jean-Louis Bolduc, de St-Denis de Kamouraska, a été élu président de la nouvelle Association des pêcheurs du Québec. M. Gérard Thériault a été élu vice-président. M. Fernand Gingras,

de l'entreprise Les Pêcheries Gingras Inc., a été élu secrétaire. Les directeurs sont MM. Emile Desmarais, Gaston Dupuis, Roger Duhaime, Adrien Fournier, J. B. Chénard, Maurice Fortin, Edouard Adam et Ludovic St-Germain. Cent cinquante des pêcheurs présents à l'assemblée sont de la région de Trois-Rivières et du lac St-Pierre.

L'association a été formée dans le but de faire des revendications auprès des gouvernements contre la pollution des eaux et pour obtenir indemnisation pour les pertes subies à cause de la contamination du poisson par le mercure. Les membres de l'association doivent se réunir prochainement pour préparer un programme d'action. Le comité formé en est un temporaire. Un autre comité sera formé dans quelque temps.

### Destruction

Le gouvernement fédéral a ordonné aux pêcheurs et à l'entreprise Les Pêcheries Gingras Inc. que les stocks de poissons confisqués soient brûlés avant le 26 juillet. Sur 1,000 tonnes d'anguilles, 80 pour cent de cette quantité a été confisqué.

L'entreprise Les Pêcheries Gingras Inc., de Québec, qui achètent presque tout le poisson pris dans le fleuve et dans le lac St-Pierre et le traitent pour la consommation et l'exportation ont subi des pertes de \$42,000 actuellement. L'entreprise se demande si elle doit achever la construction d'une nouvelle usine de traitement du poisson à St-Nicolas dont les travaux sont avancés à 90 pour cent, depuis la catastrophe de la contamination du poisson par le mercure. Les Pêcheries Gingras Inc. se spécialisent dans le traitement de l'anguille. Elles en sont un des principaux exportateurs du Canada.

## le tirage de la loterie de juin aura lieu le 15 juillet

"Moi, je deuxpiasse...  
\$2 piasses-tu?"



**220 gagnants**  
**\$325,000 en prix**

Achetez vos billets de la loterie mensuelle chez votre agent autorisé ou dans les Banques et les Caisses Populaires.



## Il n'y aura pas de Maison du Pêcheur tant...

QUEBEC (PC)—Il n'y aura pas de Maison du pêcheur tant que je serai maire de Percé. C'est en substance ce qu'a déclaré le premier magistrat de la localité de Percé, en Gaspésie, M. Abner Biard, qui a révélé que ses policiers mettront sous peu un terme aux activités du terrain de camping aménagé face à la Maison du pêcheur libre.

Le maire a expliqué sur ce point qu'un règlement de sa municipalité stipule que l'on ne peut installer plus d'une tente sur un terrain sans préalablement avoir obtenu un permis à cet effet.

*Auberge Lac-aux-Sables*

**EN VEDETTE JEUDI 9 JUILLET**

**JENNY ROCK**  
VEDETTE T.V., DISQUES  
UN SOIR SEULEMENT  
JEUDI 9 JUILLET

A L'AUBERGE  
LAC-AUX-SABLES

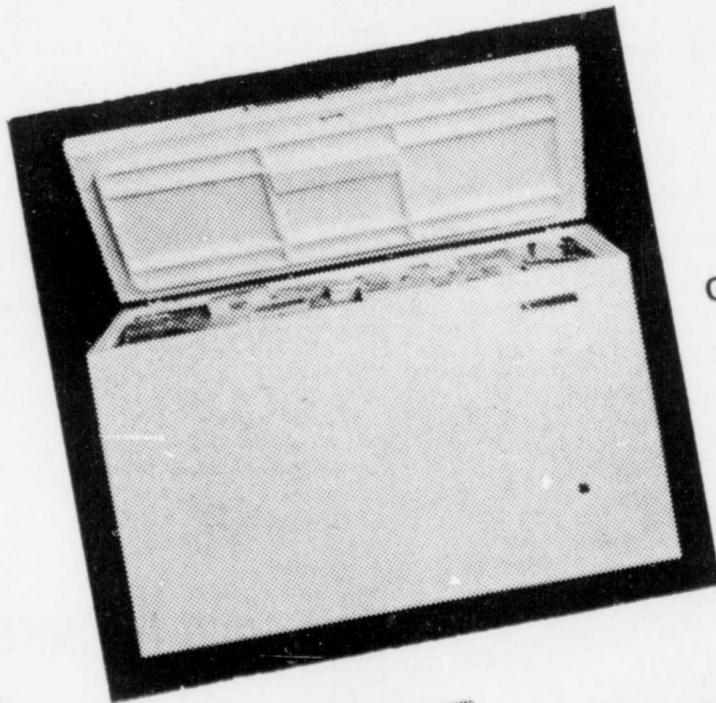
DANSE DU JEUDI  
AU DIMANCHE SOIR  
"LES APOLLO"

AVEC  
Pour réception de tout genre, tél.: 336-9901

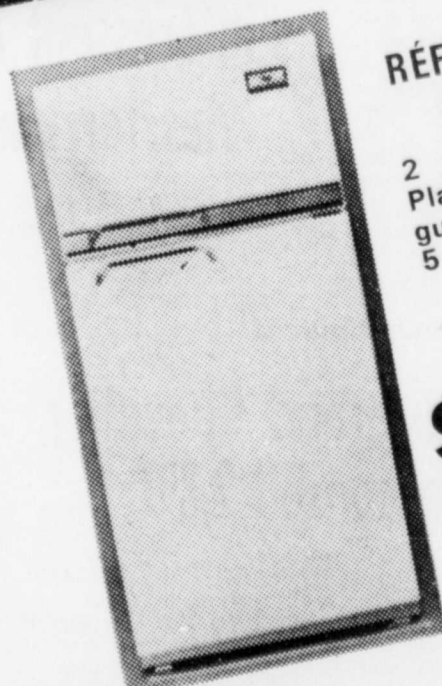
# BOISVERT-BELANGER



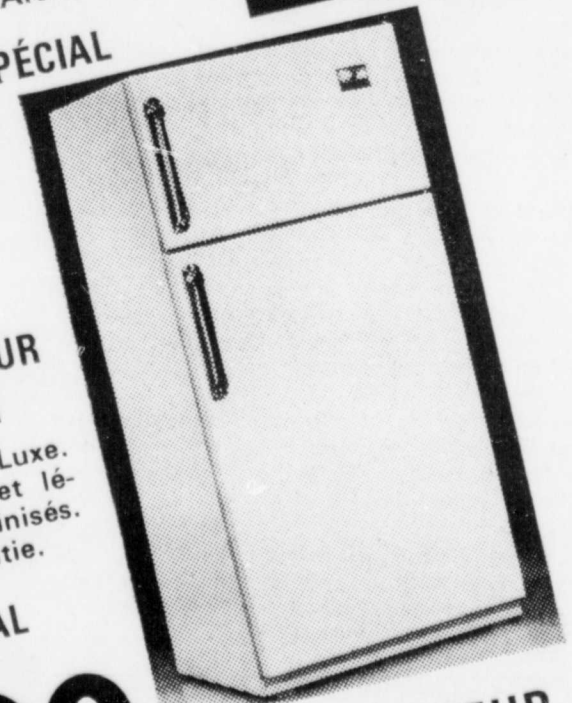
**CUISINIÈRE BÉLANGER DE LUXE**  
2 grands éléments - Amovibles - Porte du four amovible - Tête lumineuse - Four éclairé. Garantie de 2 ans sur pièces et main-d'oeuvre. Service d'usine locale.  
**SPÉCIAL \$239**



**CONGÉLATEUR GENRE COFFRE**  
23' pi. cu., 3 paniers, 2 séparations  
**GARANTIE 5 ANS**  
**SPÉCIAL \$239**



**RÉFRIGÉRATEUR BÉLANGER**  
2 portes, de Luxe. Plat à viande et légumier porcelainisés. 5 ans de garantie.  
**SPÉCIAL \$299**



**RÉFRIGÉRATEUR BÉLANGER**  
2 portes 14' cu. aut., tablettes ajustables  
**SPÉCIAL \$254**

# CLEMENT BOISVERT

1636, ROYALE

TROIS-RIVIÈRES

378-4055

# sport / sud

Ligue de balle-lente à Nicolet

## L'Imprimerie de la Rive-Sud est à deux points de la tête

par Régent LAJOIE

NICOLET — Cinq équipes se livrent une lutte farouche dans la ligue de balle lente de Nicolet dans le but de se mériter la meilleure position possible au classement final, avant la période des vacances.

Outre l'Institut de police, qui fait cavalier seul, détenant une confortable avance en tête, les clubs de l'Hôpital et des Optimistes ont accumulé depuis le début le même nombre de points et sont talonnés par l'Im-

primerie de la Rive-sud, qui n'a que deux points de retard.

Ces quatre équipes se maintiennent dans les 4 premières positions depuis le début de la saison. Toutefois, l'Imprimerie se voit livrer une lutte serrée par l'équipe H. Vallières et la Voirie qui n'ont que deux points de recul. Vallières est dans une meilleure situation ayant le même nombre de parties disputées que l'Imprimerie, alors que la Voirie a trois parties de plus de jouées.

Les clubs de la Défense et F.-X. Gagné ferment la marche.

nombre de victoires consécutives. Les joueurs d'André Leblanc ont dû freiner un ralliement de F.-X. Gagné à la septième manche pour conserver une avance suffisante et l'emporter 18 à 10. La Voirie a croisé le marbre sept fois en sixième manche, portant ainsi le compte à 18 à 6 au début de la manche finale.

Le lendemain, la Voirie est venue de l'arrière à la septième manche pour effacer un déficit de trois points et a marqué un point en neuvième manche pour triompher de l'Imprimerie de la Rive-sud, dans un match enlevé au possible.

Le compte était de 8 à 3 pour l'Imprimerie, au début de la sixième manche. La Voirie n'avait pas encore dit son dernier mot. Il semble que la participation de cette équipe au tournoi régional ait stimulé les joueurs qui ont fait belle figure en finale.

Les deux derniers programmes doubles avant les vacances pourraient changer le classement actuel. Hier soir, mercredi, l'Imprimerie, qui joue de malchance depuis un certain temps, affrontait la Défense Nationale tandis que le Club Optimiste croisait le fer avec les Loisirs de l'Hôpital.

Ce soir, jeudi, l'Institut de police affrontera l'équipe H. Vallières à 8h. Ce sera seulement la deuxième rencontre entre ces deux équipes depuis le début de la campagne. Dans l'autre match, l'Imprimerie fera tout son possible pour vaincre le F.-X. Gagné qui semble vouloir remonter la pente.

Trois joueurs ont maintenant neuf circuits à leur crédit. Il s'agit de Gérard Salvas, de la Défense; Régis Bernier et André Houle, respectivement des Optimistes et de l'Institut. Jean-Marie Lapointe en a maintenant huit.

Les clubs de l'Institut et la Voirie ont remporté deux victoires chacun au début de la semaine pour améliorer leur fiche au classement. L'Institut a difficilement eu raison du Club Optimiste par le compte de 8 à 3. Un circuit de Michel Scott a donné une avance de 5 à 2 à l'Institut qui a rajouté trois autres points par la suite. La rencontre a été chaudement disputée jusqu'à la fin de la cinquième manche.

Dans son second match, l'Institut n'a fait qu'une bouchée de la Défense Nationale par le compte de 26 à 9. Cette partie fut marquée de six circuits pour les joueurs de Michel Scott et deux pour les perdants.

De son côté, la Voirie a arraché deux victoires dans une fin de partie pour porter à trois le

Samedi 11 juillet

## Six joueurs du Canadien au tournoi Jean Béliveau

VICTORIAVILLE — L'organisation d'un des plus prestigieux tournois de golf au Québec le Tournoi Jean Béliveau va bon train et les responsables ont reçu hier la confirmation de six joueurs du Club de Hockey Canadien de Montréal annonçant leur présence à Victoriaville samedi le 11 juillet prochain. En effet, Jean-Claude Tremblay, Rogatien Vachon, Henri Richard, Yvan Cournoyer et Gilles Tremblay se joindront au héros de cette journée Jean Béliveau.

Des prix d'une valeur de plus de \$1,500.00 seront à l'enjeu lors de cette compétition à laquelle sont attendus plus de 300 participants. Les joueurs du Bleu-Blanc-Rouge sont familiers avec ce tournoi puisqu'ils ont toujours participé à ce tournoi de golf. Les Tremblay, Richard, Vachon, Cournoyer et Béliveau sont très populaires dans les Cantons de l'Est et les amateurs de hockey seront heureux de les revoir au Club de Golf de Victoriaville.

Jean-Claude Tremblay et Yvan Cournoyer avaient très bien figuré l'an dernier et avaient fait une chaude lutte au vainqueur Paul Boisvert. Les vainqueurs des quatre premiers tournois Maurice Desrosiers de St-Hyacinthe (1965-66) et Frank Kay de Sorel (1967-68) seront également de la partie. Plusieurs autres grands noms de ce sport feront la lutte à ces trois champions notamment, Michel Taché du Royal-Québec, Claude Dufour de Islesmière et Jacques Earette, rédacteur des pages sportives au Montréal-Matin.

Les profits de ce tournoi seront versés à l'organisation du hockey mineur de Victoriaville.

Le terrain à normale 72 est en excellente condition et si la température est clémente on s'attend à ce que le record du club, 62, soit abaissé. C'est donc un rendez-vous pour tous les golfeurs, samedi le 11 juillet, à Victoriaville, au Tournoi Jean Béliveau.

## Jean Bellemare au 1er rang

VICTORIAVILLE (B.A.) — Le HPL d'Arthabaska détient toujours la première position de la ligue junior des Bois-Francis avec une confortable avance, au début de la deuxième moitié du calendrier régulier. Du côté des frappeurs, Jean Bellemare conserve la tête du classement avec une moyenne de 478. Laurent Roux domine chez les lanceurs, n'ayant pas encore connu la défaite.

Classement	ps	pp	pn	pc	mo	er	pts
HPL	11	2	149	69	322	33	24
Y. Thibeau	6	8	1	95	99	262	37
Warwick	6	7	1	90	108	287	36
VSP	4	10	0	63	123	248	18

Lanceurs	ps	pp	pn	ret
L. Roux, HPL	6	0	2	38
M. Faucher, War.	5	6	1	36
A. Bergeron, HPL	3	0	0	5
R. Bernier, YT	3	3	0	18
R. Pelchat, VSP	3	2	0	10

Frappeurs	app.	cs	mo.
J. Bellemare, YT	46	27	478
C. Bernard, VSP	45	21	466
A. Martel, War.	35	15	428
C. Laroche, HPL	52	22	423
G. Perreault, HPL	24	10	417

## Une victoire-surprise de l'équipe Vétéran-Central

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le club Vétéran-Central de la ligue de balle molle des Bois-Francis a causé une surprise en défaisant les meneurs du circuit, le Forand Auto de Plessisville, par le pointage de 6 à 2.

Raymond Boislard a été crédité de la victoire, alors que Jean-Guy Bolduc était au monticule du Plessisville. C'est un coup de circuit de Réjean Longchamp, bon pour quatre points, qui a procuré ce gain au Vétéran-Central.

Raymond Boislard en était à sa première apparition au monticule du Vétéran-Central et il a fait bonne impression. Michel Beaudoin s'est signalé dans le camp des perdants avec trois coups sûrs en autant de présences au marbre.

Le Huron l'emporte — C'était la soirée des surprises, puisque dans une autre joute au programme l'hôtel Huron de Victoriaville a défait à Arthabaska le Michel Transport de l'endroit par le compte de 18 à 10. Des circuits de Jean-Marie Paquet, Raymond Leclerc, Pier-

re Béliveau, Luc Paris et Ronald Tourigny ont assuré cette brillante victoire au Huron. Jacques Michel et Gilbert Perreault ont aussi cogné des quatre buts pour le Michel Transport.

Roger Bernier était au monticule de l'hôtel Huron et Gilbert Perreault a été débaillé de la défaite. Le club d'Arthabaska a accumulé trois erreurs comparativement à une seule pour les vainqueurs.

WINNIPEG (PC) — Les Blue Bombers de Winnipeg ont cédé leur vétérinaire de 13 saisons Ernie Pitts aux Lions de Vancouver hier en retour de deux Canadiens, y compris le receveur Fernand Amunias, de Québec, qui a participé au camp des Alouettes de Montréal l'an dernier et a suivi Kay Dalton à Vancouver.

STATIONNEMENT GRATUIT



LIVRAISON GRATUITE A L'AUTO

Essuie-tout Viva 49¢  
Couleurs assorties Paquet 2 roul.

Pain Hot Dog Paquet de 12 29¢

180, DeGrandmont Cap-Madeleine

## Boeuf de l'Ouest marque Rouge ou Bleue

<p>PÂTÉ YORK DINDE - POULET - BOEUF</p> <p>8 ONCES</p> <p><b>3/79¢</b></p>	<p>T. BONE STEAK LA LIVRE</p> <p><b>\$1.29</b></p>
--	--

<p>SALADE de CHOUX TAILLEFER</p> <p>32 ONCES</p> <p><b>59¢</b></p>	<p>RIBS STEAK LA LIVRE</p> <p><b>\$1.19</b></p>
--	---

<p>PIZZA DE MARCO PIZZERIA</p> <p>10 ONCES</p> <p><b>65¢</b></p>	<p>PRUNEAUX 4 x 5</p> <p>2 DOUZ. <b>69¢</b></p>
--	---

<p>BLÉ D'INDE EN ÉPI</p> <p><b>6/49¢</b></p>	<p>ORANGES SUNKIST GROSSEUR 163</p> <p>2 DOUZ. <b>69¢</b></p>
--	---

<p>CHOUX VERTS NOUVEAUX</p> <p><b>19¢ CH.</b></p>	<p>TOMATES 6 x 7</p> <p>3 LB <b>59¢</b></p>
---	---

SERVIETTES SANITAIRES MODESS - Boite 48	\$1.24
PAPIER TOILETTE MALBORO - Paquet 8 rouleaux	67¢
PAPIER CIRÉ CUT-RITE - Rouleau 100 pieds	3/\$1.00
JUS TOMATES CARIÈRE - Boite 20 onces	8/\$1.00
BEURRE D'ARACHIDES YORK - Jarre 24 onces	68¢
JAMBON PICNIC CANADA PACKERS - Boite 1 1/2 lb	\$1.49
CRÈME GLACÉE LOWNEY'S, sav. ass. - 3 chopines	75¢
CONFITURES FRAISES VACHON - Jarre 24 onces	49¢
PATATES FRITES VALLEY FARM cong. - Sac 2 lb	3/\$1.00
SAVON IVORY PERSONNEL	Le pain 10¢
GÂTEAUX STUART ASSORTIS - Boite 8	3/\$1.00
HUILE MAZOLA Bouteille 32 onces	75¢
MÉLANGE À PANER TASTY BAKE - Boite 3 onces	18¢
DINER CORDON BLEU - Boite 21 onces	2/89¢
BISCUITS TARTE AUX FRAISES DAVID - Paquet 1 lb	37¢
VIANDE À CHIEN CHUM AU BOEUF - Bte 15 on.	10¢
BRIQUETTES CHARBON DE BOIS SUN GLOW - Sac 10 lb	85¢
OLIVES FARCIES GATTUSO - Pot 20 onces	89¢
BLÉ D'INDE CRÈME MARQUE PIERRE - Boite 19 onces	6/\$1.00

TABAC 1/2 LB	TABAC 2/5 LB	TUBES CAPRI BOITE 400
<b>\$2.04</b>	<b>\$1.72</b>	<b>79¢</b>

**DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE**

**LA VENTE D'ENTREPOT CONTINUE**

Une caravane de marchandises vous attend à des prix plus que donnés

# chez FARBSTEIN

**PANTALONS rayés**  
pour hommes style évasé  
Prix régulier 12.00  
**5.75**

**Jeans pour hommes**  
style évasé Bleu marin ou Blanc  
Prix régulier 17.00  
**5.75**

**CHEMISES**  
à manches courtes pour hommes couleurs variées  
Prix régulier 5.95  
**2.77**

**OU 2/5.00**

**TROIS-RIVIÈRES** 307 rue ST-GEORGES

**SHAWINIGAN** 798 4e rue

# madame/en tête

**Spéciaux formidables**

*Boutique*  
**Carmen**

à la

Centre d'Achats Normanville Boul. Des Récollets

---

**Commencant aujourd'hui à 9h.00**  
**SPÉCIAUX FORMIDABLES**  
QUALITÉ ET VALEURS EXCEPTIONNELLES.

BARBOTEUSES  
COSTUMES de BAIN  
ENSEMBLES JUPES  
et PANTALONS et  
JUPES-CULOTTES  
ROBES — SHORTS

Grandeurs et  
couleurs  
assorties.

CHEMISES "T"

Val. reg. \$8.00  
POUR \$3.99

---

JUPES et  
JUPES-CULOTTES

Val. reg. jusqu'à \$15.00  
POUR \$7.99



## interdit aux hommes

par Doris HAMEL

Les étudiants d'Ottawa demandent au gouvernement de légaliser la "marijuana". La "Mari" comme ces jeunes la nomme devrait pouvoir s'obtenir aussi facilement que la cigarette, la boisson gazeuse... Ont-ils raison? Leur demande fait-elle maintenant partie de notre monde moderne? Doit-on connaître ces paradis artificiels pour être de son siècle?

### Incompréhension motivée

Je n'en suis pas si certaine... Examinons en profondeur les mauvaises habitudes que nous prenons à répéter les actes anodins en soi, mais qui ont des répercussions parce que justement, ces actes anodins deviennent des habitudes. Nous prenons ces habitudes, comme celle de fumer par exemple, par snobisme ou pour crâner.

Qui se souvient de sa première cigarette?... Je me souviens de la mienne... Vulgaire nicotine qui pourtant m'étouffa si fort, que je n'aurais jamais cru possible d'aimer un jour cette fumée bleue qui monte en volutes plus ou moins artistiques... Et pourtant, mon étouffement oublié... et cet art de tirer avec élégance... sans jaunir le bout des doigts... devint une habitude attachée à une affirmation du "moi"... Il serait difficile de ramper aujourd'hui une habitude longue de dix-huit années d'actes répétés... il ne s'agit pourtant toujours que d'une vulgaire cigarette... qui pourtant cause le cancer, la thrombose et combien d'autres désagréments. Si ma jeunesse avait vu l'ère de la "Mari"? Aurais-je travaillé fort auprès du gouvernement, avec d'autres jeunes, pour sa légalisation?...

### Désapprobation ou dénigrement

En tant que croulant, je ne veux pas dire que la légalisation de la drogue serait la solution. Mais ce pourrait être une solution. Lorsque les adeptes sont connus, ils peuvent être aidés. Il existe en tout un certain nombre de drogues qu'on peut utiliser pour obtenir cette sensation de dépassement, de bien-être que les usagers apprécient tellement. Des étudiants en chimie peuvent même fabriquer à leurs sessions libres, dans les laboratoires des Universités, des drogues suffisamment fortes pour causer des problèmes. Ce sont ces abus qui doivent être empêchés, au même titre que les risques qui sont encourus. On doit faire connaître aux jeunes ce à quoi ils s'engagent pour pouvoir être forts devant la tentation du siècle: la drogue...



lydVignette P. 22. Richard LA PAUSE NE PLAÎT pas spécialement à "Miss France". Pour participer au concours de "Miss Univers" qui sera télévisé, samedi le 11 juillet, Françoise Durand de Dornot, "Miss France" ne prise pas du tout les instructions données par l'organisation. Ce n'est pas une tâche facile que de bien paraître, sur tous ses angles...

**DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE**

**LA VENTE D'ENTREPOT**  
CONTINUE

Une caravane de marchandises vous attend à des prix plus que donnés

**chez FARBSTEIN**

**Robes**  
d'été pour femmes

choix de couleurs et motifs

Prix régulier jusqu'à 17.00

Vente D'Entrepôt Farbstein

9.75

**CHARGEX**

**Blouses**

Blouses Chemisiers pour femmes ou jeunes filles. En nylon extensible, puiffe et 100% lavable. Choix de couleurs.

Prix régulier 17.95

Vente D'Entrepôt Farbstein

9.75

**CARAVANE DE SPÉCIAUX**

**TROIS-RIVIÈRES** 307 rue ST-GEORGES

**SHAWINIGAN** 798 4e rue

### Notez bien...

Veuillez prendre note que notre magasin sera fermé du 20 juillet au 3 août afin de permettre à nos employés de prendre des vacances bien méritées.



**Jacques Langlois Inc.**  
DÉCORATION D'INTÉRIEUR  
982, ST-MAURICE TROIS RIVIÈRES  
TÉL.: 378-2751



### SALON JEAN-FRANÇOIS

PERMANENTE AU SALON AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS \$8.00

### AU MAGASIN JEAN FRANÇOIS

TRAITEMENT AMALGAM SPECIAL 79¢  
Reg.: 98¢

PÉROXYDE EN CRÈME SPECIAL \$1.29  
15 on. - Reg.: \$1.59

TEINTURE L'ORÉAL DE PARIS SPECIAL \$1.29  
Reg.: \$1.49

### CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE JEAN-FRANÇOIS

Avant de partir pour le voyage: préparez vos jambes et vos cuisses afin qu'elles soient prêtes à recevoir le soleil, sur les plages que vous fréquenterez.

60, ST-PIERRE CAP-DE-LA-MADELEINE Tél.: 378-3264

### La mini-jupe tient bon!

NEW YORK (PA)—La controverse au sujet de la longueur des jupes a créé certains problèmes spécifiques pour les vedettes féminines de la télévision américaine, qui préparent actuellement des émissions qui ne seront présentées que dans plusieurs mois.

Selon les décrets de la nouvelle mode, l'ourlet de la jupe doit descendre au mollet. De nombreuses femmes ne sont pas d'accord.

La vedette de télévision qui mise sur le style "midi", pourrait perdre son pari, de sorte qu'elle apparaîtrait au petit écran, en décembre prochain, offrant l'image d'une héroïne de récit dont l'intrigue se situerait à l'époque de la seconde guerre mondiale.

Par contre, si le changement de mode s'opère, la vedette qui porterait encore la minirobe aurait une allure désuète.

Doris Day

Quelques actrices américaines ont donné leur opinion à ce sujet. Doris Day dit qu'elle continuera à porter la jupe courte, soit de deux à trois pouces au-dessus du genou, comme à la saison dernière. Elle n'accepte pas la longueur, mais seulement la robe pleine longueur et le maxi-manteau comme tenue du soir.

Elizabeth Montgomery, vedette de "Bewitched", déclare que ses jupes s'arrêteront en haut du genou, sauf dans le cas où le scénario exigerait le contraire.

Lucille Ball

Lucille Ball a l'intention de continuer à porter la jupe effleurant le genou. Sa garde-robe ne comportera pas de robes au mollet, mais de nombreux costumes et l'ensemble-pantalon comme vêtement d'intérieur.